

<https://47.snuipp.fr/EVS-ASEH-EVS-Administratifs-Compte-rendu-de-l-audience-du-05-juin>



EVS ASEH, EVS Administratifs : Compte-rendu de l'audience du 05 juin

- Métier - AESH, CUI, AED -

Date de mise en ligne : mercredi 5 juin 2013

Dernière mise à jour : 0000

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Compte-rendu du rassemblement EVS AVS du 5 juin devant la Préfecture

C'est devenu une triste tradition, intersyndicale, EVS H et AADE se sont retrouvés devant la préfecture pour défendre leurs droits, porter leurs revendications. Pour ces personnels le changement n'est pas au rendez-vous.

- Nous avons porté la revendication de la transformation de ces contrats en emplois stables et statutaires. Nous avons rappelé que l'Éducation Nationale est condamnée aux 4 coins du pays par les Prud'hommes, pour détournement des contrats d'insertion et non respect des obligations de formation.
- Nous avons exigé que tous les personnels puissent aller au bout de leurs droits, quelque soit le temps restant.
- Nous avons rappelé les termes de l'accord conclu l'an passé et exigé son application totale.
- Nous avons été agréablement surpris de retrouver autour de la table tous les acteurs du dispositif CUI. Pôle Emploi, préfecture, DSDEN, Directte.
Beaucoup moins par les réponses apportées.

Le directeur de cabinet du Préfet, le secrétaire général de la DSDEN ont indiqué qu'ils n'étaient pas les décideurs, que c'était le Recteur et le Préfet de Région.

La FSU a fait part de son étonnement, car le Préfet de Région vient de refuser une audience au Snuipp Académique en arguant du fait que ce dossier n'était pas de sa compétence.

Les acteurs institutionnels ont précisé qu'ils intervenaient dans le respect des textes en vigueur. A noter le silence du représentant de la Directte, qui n'a semble-t-il pas voulu se mouiller.

Nous leur avons répondu que ce n'était pas toujours le cas. Nous avons fait remarquer à la représentante de Pôle Emploi que l'Éducation nationale détournait le dispositif des contrats d'insertion et que ses services continuent de valider ces contrats hors la loi.

Celle-ci a eu cette réponse pleine d'enseignement. « Nous agissons sur consignes du Préfet de Région ».

La preuve est donc faite que le Préfet de région a un certain pouvoir et une marge de manoeuvre. Nous exigeons qu'il l'utilise au profit des personnels et non contre eux.

La FSU a alors proposé que l'ensemble des présents demandent une audience au Préfet de Région, mercredi prochain. pour faire avancer nos dossiers.

Le directeur de cabinet a seulement pris l'engagement de transmettre nos échanges et notre demande.

L'intersyndicale et les EVS présents ont pris la décision de demander directement une audience.

Nous communiquerons dès que possible les nouveaux rendez-vous d'action.

Avril.
Dans la suite de la lettre du SNUipp-FSU au ministre du 29 mars, nous vous proposons de lancer une campagne de lettres d'écoles aux Dasen sur la problématique du non-renouvellement actuel, ou à venir d'ici fin juin, des EVS.

Il semblerait que les EVS administratifs soient particulièrement ciblés par ce non-renouvellement au delà de l'année scolaire.

Vous trouverez ci-dessous un modèle de lettre à adapter en fonction de la date prévue de fin de contrat et de la mission exercée par l'EVS.